

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE LE MARDI 5 SEPTEMBRE 2017

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le mardi 5 septembre 2017, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, monsieur Rémi Béchard, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et monsieur Ghislain Duquette.

Madame Martine Hudon est absente.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

187-09-2017

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE les membres du présent conseil adoptent le projet d'ordre du jour tel que présenté tout en maintenant le varia ouvert.

188-09-2017

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU MOIS D'AOÛT 2017

Après lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017, les élus confirment que ce dernier est conforme;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le procès-verbal d'août 2017 est accepté tel que rédigé.

189-09-2017

SOUSSION – MISE À JOUR ET FORMATION POUR LE CALENDRIER DE CONSERVATION DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la loi sur les Archives oblige les municipalités à adopter une politique de gestion de leurs documents;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités doivent établir et tenir à jour un calendrier de conservation;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de la part de monsieur François Taillon, directeur aux Archives de la Côte-du-Sud, au montant de 620 \$;

CONSIDÉRANT QUE cette soumission comprend 18 heures pour la mise à jour et 2 heures de formation au tarif horaire de 31 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le Conseil de la municipalité donne le contrat pour la mise à jour et la formation à monsieur François Taillon, directeur aux Archives de la Côte-du-Sud.

190-09-2017

AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE POUR L'INSTALLATION D'UN PANNEAU D'IDENTIFICATION DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière souhaite installer un panneau de bienvenue sur le terrain portant le numéro de lot 3544-63-4342 sur le territoire de la municipalité de St-Roch-des-Aulnaies, hors de la limite de l'emprise du ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

CONSIDÉRANT QU'un panneau de bienvenue s'installe près ou bien sur la limite territoriale de la Municipalité concernée selon les normes de signalisation de Transport Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a fait la demande à la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies et que cette résolution est conditionnelle à l'obtention d'une réponse positive de leur part;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QU'UNE entente soit signée entre la Municipalité et le propriétaire du terrain portant le numéro de lot 3544-63-4342, dans la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, pour l'installation du panneau de bienvenue;

D'AUTOSIER le maire et la directrice générale à signer l'entente avec le propriétaire du terrain.

191-09-2017

AUTORISATION DE SIGNATURES – ENTENTES POUR L'INSTALLATION D'UN PANNEAU D'IDENTIFICATION DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière souhaite installer un panneau de bienvenue à la limite de la route 230 à la hauteur du 1720, hors de la limite de l'emprise du ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

CONSIDÉRANT QU'un panneau de bienvenue s'installe près ou bien sur la limite territoriale de la Municipalité concernée selon les normes de signalisation de Transport Québec;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QU'UNE entente soit signée entre la Municipalité et le propriétaire du 1720, Route 230 pour l'installation du panneau de bienvenue;

QU'UNE entente de visibilité soit signée avec le voisin du 1720, Route 230 soit la compagnie 9019-6437 Québec inc.;

D'AUTOSIER le maire et la directrice générale à signer les ententes avec les propriétaires des terrains.

192-09-2017

L'HALLOWEEN À LA POCATIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de La Pocatière travaille déjà sur l'organisation de la 12^e édition de l'évènement de l'Halloween à La Pocatière;

CONSIDÉRANT QUE le 28 octobre prochain une parade de l'Halloween est prévue avec des chars allégoriques;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière participe à la parade de l'Halloween de La Pocatière avec un char allégorique.

193-09-2017

APPUI À LA DEMANDE DE PERMIS POUR VENTE DE BOISSON ALCOOLISÉE POUR UNE JOURNÉE DÉGUSTATION AU VERGER ORGANISÉE PAR RURALYS

ATTENDU QUE Ruralys veut tenir une journée dégustation à leur verger, situé au 1642, rue de la Ferme;

ATTENDU QUE cet évènement aura lieu le 23 septembre 2017 de 14 heures à 18 heures;

ATTENDU QUE lors de cette occasion, une brasserie de Saint-Jean-Port-Joli, Ras l'Bock, sera sur place pour vendre de la bière;

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

ATTENDU QUE pour avoir un permis de vente de boisson alcoolisée émis par la Régie des alcools, des courses et des jeux, ils doivent obtenir l'accord de la Municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière autorise Ruralys à tenir cet évènement à leur verger et à demander un permis de vente de boisson alcoolisée.

194-09-2017

TRAVAUX D'ASPHALTAGE POUR LA VIRÉE DE LA RUE DU BOISÉ

CONSIDÉRANT les travaux d'asphaltage effectués à la virée de la rue du Boisé;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière procède au paiement des travaux d'asphaltage effectués par Pavage Francoeur au coût de 12 208,50 \$ plus les taxes;

QUE les crédits budgétaires seront pris dans le budget 23 04000 711, pour les routes municipales dans le budget d'immobilisations.

195-09-2017

PARTICIPATION AU COLLOQUE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière autorise la directrice générale à participer au colloque en gestion des ressources humaines au coût de 115 \$ qui aura lieu à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup le 25 octobre prochain.

196-09-2017

FORMATION EN LIGNE – DIRECTRICE GÉNÉRALE

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'AUTORISER la directrice générale, madame Isabelle Michaud à suivre les 6 cours offerts par l'ADMQ afin de devenir directrice générale accréditée. Le coût de chaque cours est de 364 \$ pour un total de 2 184 \$. Ces cours seront payés par la Municipalité, mais devront être suivis en dehors des heures du bureau, sur son temps personnel.

197-09-2017

CONCERT BÉNÉFICE 2017 – FONDATION ANDRÉ CÔTÉ

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière se procure 2 billets afin d'assister au dixième concert-bénéfice de la Fondation André-Côté qui se tiendra le 1^{er} octobre prochain au coût de 30\$ par billet, pour un total de 60 \$. Monsieur Ghislain Duquette ainsi que son épouse assisteront à ce concert.

198-09-2017

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – LA CORPORATION DE LA MONTAGNE DU COLLÈGE INC.

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de la montagne du Collège inc. est un organisme à but non lucratif;

CONSIDÉREANT leurs missions :

1. Préserver et mettre en valeur le site naturel de la montagne du Collège;
2. Promouvoir l'utilisation pédagogique, touristique et récréative de ce parc naturel;
3. Voir à l'entretien et au développement de la montagne dans ses attraits;

CONSIDÉRANT leur projet de préparer un nouvel accès à la montagne : un escalier d'une centaine de marches, en deux sections, installé du côté sud-est, le long de la 230, près de la piste cyclable;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière encourage financièrement ce projet au montant de 100 \$.

199-09-2017

SOCIÉTÉ DU ROMAN POLICIER – REMISE DE PRIX

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière soit représentée par le conseiller Rémi Béchard accompagné de sa conjointe, le 7 octobre prochain, lors de la soirée de remise du Prix Saint-Pacôme 2017 du roman policier au coût de 120 \$ pour le souper et le gala. L'activité débutera par un cocktail offert à 16 h30 à l'église de Saint-Pacôme et suivra le souper gala à 18 h au centre municipal.

200-09-2017

COMPTES À PAYER

Voir la liste au montant **99 952.92 \$**. La secrétaire-trésorière confirme que la municipalité possède les crédits budgétaires pour ces dépenses.

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le conseil autorise le paiement de ces comptes.

CORRESPONDANCE

1. Ville de La Pocatière – Remerciements Fête nationale 2017

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

201-09-2017

DEMANDE DE RURALYS POUR 2 H DE COMMUNICATION

Demande de Ruralys pour 2 h de communication de notre banque d'heure de Promotion Kamouraska, pour la diffusion du communiqué de la grande fête au Verger le 23 septembre 2017.

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

202-09-2017

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
la levée de l'assemblée à 20 H 27

Rosaire Ouellet, maire

Isabelle Michaud, Secrétaire-trésorière

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
COMPTES À PAYER AU 5 SEPTEMBRE 2017

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES		
Salaires bruts du mois	2017 - AOÛT	30 626.06 \$
Double Impact	Ménage août	431.16 \$
SSQ Groupe financier	Assurances août	2 379.19 \$
Hydro-Québec	Éclairage des rues	133.38 \$
Bell Canada	Administration	413.95 \$
Bell mobilité	Voirie et urbanisme	39.23 \$
Petite caisse	lait, repas employé, crème solaire	93.50 \$
Martin Pelletier	Mouchoirs	43.60 \$
Colin Bard	Dépense	11.20 \$
Martin Pelletier	Vaccin	58.00 \$
Colin Bard	Eau	13.32 \$
Virgin mobile	Cellulaire maire	46.52 \$
Marilyne Lévesque	Formation élection	21.98 \$
Isabelle Michaud	Formation élection	65.40 \$
Enrico St-Pierre	Pantalon	25.26 \$
Ministère du Revenu Québec	Déduction à la source	8 273.74 \$
Revenu Canada	Déduction à la source	3 294.99 \$
TOTAL DÉPENSES INCOMPRESSIBLES		45 970.48 \$
DÉPENSES COURANTES		
JEAN-ALAIN LEMIEUX, AVOCAT	Honoraires et déboursés	900.18 \$
JÉRÔME THÉBERGE, AVOCAT	Honoraires et déboursés	619.00 \$
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES	Test d'eau	260.07 \$
SERVICES SANITAIRES ROY	Récupération	757.60 \$
JEAN MORNEAU INC.	Union	19.78 \$
PERMA LIGNE	Ligne simple continue	3 228.88 \$
	Pelle Hitachi + 10 roues + gravier	363.38 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	Inspection SAAQ	193.89 \$
CENTRE SERVICE ST-PHILIPPE	Pavage dans la virée du Boisé	14 036.73 \$
PAVAGE FRANCOEUR INC.		
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	Mutations	24.00 \$
LES ÉQUIPEMENTS PIERRE-PAUL BEAULIEU	Shaft souffleur à neige	403.56 \$
ATELIER D	Honoraires professionnels	6 346.62 \$
FORTIN SÉCURITÉ MÉDIC INC.	Articles de travail	63.73 \$
GRUPE CAILLOUETTE & ASSOCIÉS	Halte routière	342.68 \$
	Boyau, râtelier, couteau, laine, etc.	285.54 \$
GRUPE DYNACO	Excavation avec pépinière	734.69 \$
MICHEL MONTMINY INC.	compacteur, huile, lame, rallonge, etc.	1 767.04 \$
LOCATION J C HUDON INC.	Essence Ram, Gm et bidon	621.76 \$
MÉGALITHE INC.	Gravier	1 738.91 \$
G LEMIEUX ET FILS INC.	Halte routière, cartouche, etc.	499.61 \$
RAYNALD BEAULIEU INC.	4 feuilles de plan 28 x 36	11.27 \$
BASE 132	Niveleuse	1 621.14 \$
CLAUDE DIONNE	Fournitures + contrat photocopieur	765.53 \$
BUROPLUS LA POCATIERE	abrasif, ruban, limcosup, etc.	135.74 \$
CARQUEST LA POCATIERE	Portable Maire + sauvegarde	69.56 \$
IDC INFORMATIQUE	Location toilettes - halte	724.34 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOIT	Cirage Ram + Huilage Ram	488.64 \$
CENTRE DU PARE-BRISE M.L.	Excavation tuyau pluvial	224.20 \$
EXCAVATION ROBERTO OUELLET	Hébergement	80.08 \$
SERVLINKS COMMUNICATION	Pièces sterling	270.96 \$
CARREFOUR DU CAMION R.D	Enfouissement	4 885.17 \$
VILLE DE RIVIERE-DU-LOUP	Asphalte	5 955.46 \$
CONSTRUCTION B.M.L.		
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER	Entretien des chemins de fer	1 550.00 \$
HEWITT	Entretien loader	3 579.27 \$
	Kilométrage inspecteur + courrier	167.02 \$
MRC DE KAMOURASKA	Communiqué juillet et août	194.74 \$
POSTES CANADA	Projet de distribution de l'eau potable et collecte des eaux usées	51.67 \$
MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.		
TOTAL DES COMPTES À PAYER		53 982.44 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER		99 952.92 \$